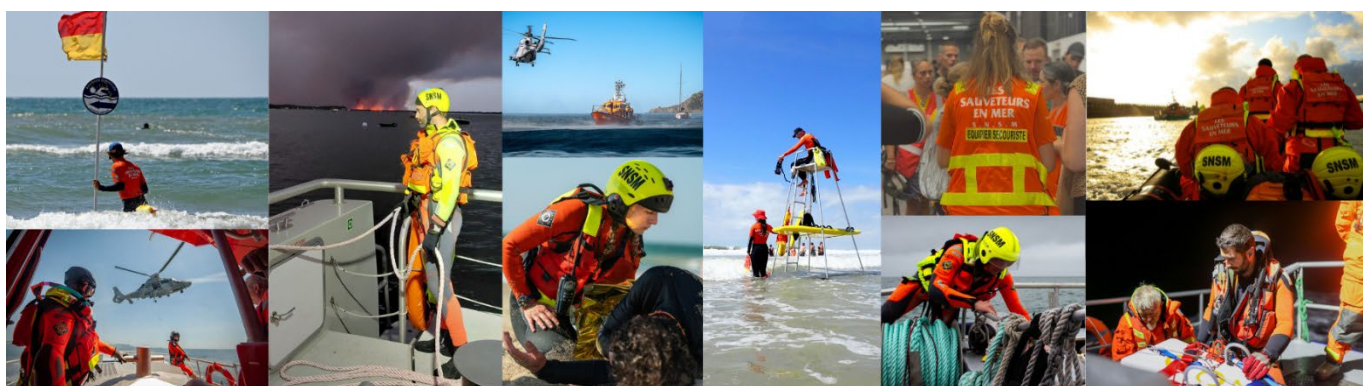




Communiqué de presse, le 3 août 2026

Un mois de juillet chargé pour les Sauveteurs en Mer, en mer comme à terre

Depuis le début de l'été, les Sauveteurs en Mer sont sur le pont pour assurer la sécurité des vacanciers : secours en mer, soins sur les plages, surveillance des baignades, prévention des noyades, évacuations à terre et soutiens aux populations sinistrées dans les zones d'incendies... Soyez vigilants pour poursuivre votre été en toute sécurité et sérénité !



© Arnaud Guillaume, Augustin Navarranne, Pascal Sotin, Pauline Ledez, Pierre Paoli, Thierry Lèques Thomas Couvreur

Au large, les sauveteurs embarqués opèrent bénévolement 24h/24 depuis 207 stations de sauvetage. Ils sortent en mer sur alerte des CROSS (Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage) et appareillent en **moins de 20 minutes**. Le sauvetage de toute personne en danger en mer est **gratuit**, mais l'assistance aux biens donne lieu à une participation aux frais engagés par les sauveteurs.

Sur le littoral, les nageurs sauveteurs de la SNSM sont présents sur un quart des plages françaises surveillées pendant la période estivale. Après avoir effectué une formation de 300 heures durant l'année scolaire, ils sont affectés dans **les postes de secours**, sous la responsabilité des municipalités. Ils interviennent pour secourir toute personne en danger en mer et sur le littoral, et sensibilisent le public à une approche plus responsable de la mer et des loisirs nautiques.

A terre, les secouristes sont mobilisés pour prendre part aux opérations de secours et de soutien aux populations sinistrées. Ce fut le cas en Gironde, où des bénévoles de toute la France ont prêté main-forte aux autorités : coordination d'un poste de secours dans le parc des expositions de Bordeaux, transport et évacuation de personnes sinistrées...

LES RECOMMANDATIONS DES SAUVETEURS EN MER

- Prendre en considération ses capacités physiques et **ne pas se surestimer** !
- **Se renseigner sur les conditions météo**, les courants, les marées, la couleur du drapeau etc.

A la plage :

- **Se baigner** dans les zones surveillées ;
- **Se protéger du soleil** pour éviter les insolation ;
- **Surveiller ses enfants** (des bracelets d'identification sont disponibles gratuitement dans les postes de secours)
- **En cas de piqûre** (vives, méduses, oursins...) : rejoindre le poste de secours le plus proche afin que les sauveteurs vous prodiguent les soins.

En mer :

- **Vérifier et marquer son matériel** avec ses coordonnées avant de prendre la mer ;
- **Prévenir un proche** de son départ en mer, et éviter de partir seul ;
- S'équiper correctement et **disposer d'un moyen d'alerte et/ou localisation** ;
- **Le gilet de sauvetage est indispensable** en toute circonstance !

LES NUMÉROS D'ALERTE À CONNAÎTRE ABSOLUMENT

196 : Pour une urgence en mer (ou Canal 16 de la VHF)

112 : Pour une urgence sur la plage et/ou dans la zone de baignade

A PROPOS DE LA SNSM : La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour mission principale **le sauvetage en mer et la surveillance des plages**. Elle s'appuie sur **10 000 bénévoles** qui œuvrent à partir de **207 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), **32 centres de formation et d'intervention** et **236 postes de secours sur les plages**. Elle est financée principalement par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises.

CONTACT PRESSE : Claire Berthelot : claire.berthelot@snsn.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57

Pour avoir accès aux communiqués et dossiers de presse de la SNSM : <https://www.snsn.org/presse>

Accès photothèque SNSM : <https://phototheque.snsn.org/>